



L'Éveil, vendredi 23 janvier 2009

La fabrique de Saint-Eustache a reçu à ce jour plus de 600 000 \$ Pour des travaux de restauration à l'église mère

par Benoît Bilodeau

En entrevue téléphonique avec L'ÉVEIL pour donner sa version des faits dans le dossier de l'église mère de Saint-Eustache, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, a tenu à préciser que la fabrique de Saint-Eustache avait reçu à ce jour plus de 600 000 \$ et déposé, au mois de décembre dernier, une demande de subvention de l'ordre de 640 000 \$ dans le cadre du Fonds du patrimoine religieux que son ministère a la responsabilité d'administrer.

La nouvelle demande de subvention porte sur des travaux de restauration du jubé et de l'orgue, des travaux de toiture et de maçonnerie à être effectués à la salle paroissiale adjacente à l'église, et des travaux de restauration de la petite chapelle. La subvention accordée pourrait être à la hauteur de 70 %, soit 448 000 \$.

«Il est bon, aussi, de rappeler que le ministère de la Culture a, par l'entremise du Fonds du patrimoine religieux, versé depuis 1996 des subventions totalisant 644 332 \$ à la fabrique pour divers travaux de restauration à l'église mère. Cela témoigne de l'importance que nous accordons à cette église», n'a pas manqué de mentionner la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Aussi, Mme St-Pierre a mentionné que l'église eustachoise bénéficie d'un statut prioritaire en raison de sa valeur patrimoniale. En tout, quatre cotes sont attribuées aux églises, de A à D, et celle de Saint-Eustache bénéficie de la cote A.

Rappelons que le Fonds du patrimoine religieux a été créé en 1995 afin de venir en aide aux églises du Québec. Au mois de novembre dernier, des subventions totalisant 17,5 millions ont été confirmées. L'année précédente, elles se chiffraient à 15 millions.